Piégé sur Internet, l'ado brestois se suicide (Màj)

04/04/2013 à 18h50

Addendum du 04 avril 2013

La phase judiciaire est désormais démarrée. Après une enquête préliminaire, qui a conduit à l'inspection du PC de la victime et la mise en contact avec le service juridique de Facebook, le parquet de Brest a ouvert une information judiciaire pour extorsion de fonds.

"Une instruction a été ouverte après clôture de l'enquête préliminaire pour essayer d'identifier les auteurs", a indiqué à l'AFP une source du parquet.

> *"Ça ne va pas être simple", a-t-on cependant ajouté, expliquant que les auteurs se trouveraient "dans des pays africains".*

Numérama

---

27 octobre 2012

Sa mère raconte. «Il est rentré du lycée assez tôt ce mercredi après-midi, il finissait à 14h30. Il est monté dans sa chambre, il a pris l'ordinateur portable. Comme pour tous les jeunes, sa chambre était son univers. Je suis montée le voir vers 16h et il m'a dit de le laisser. À 17h, je l'ai vu sortir, discutant au téléphone. Il avait l'air absent». Il sera retrouvé par ses proches moins d'une demi-heure plus tard, entre la vie et la mort, dans le jardin familial. Gauthier décédera une semaine plus tard. Son ordinateur va parler pour combler le silence de l'heure où le drame s'est noué. C'est sur un site de «chat», de discussions entre adolescents, que tout commence.

Le principe est simple. En deux clics, les interlocuteurs, qui ne se connaissent pas, entament une conversation «on-line». Si le contact ne convient pas, on le zappe et on passe au suivant. Le principe se nomme«chatroulette».
Gauthier est entré en relation avec une fille qui, de fil en aiguille, l'a fait dévier sur Facebook. «J'imagine que c'était pour avoir accès à tous ses amis», devine son père. Par webcam interposée, l'adolescent et la jeune fille se sont livrés à un effeuillage corsé à distance. Puis ces mots violents, en anglais: «J'ai une vidéo porno de toi. Si tu ne me donnes pas 200€, je vais détruire ta vie». Et la menace claire de diffuser les images à ses fameux amis si jamais il venait à refuser. C'était quelques minutes avant 17h.

Une plainte a été déposée, contre X. Contre un ordinateur identifié et émettant d'Abidjan (Côte d'Ivoire), avec on ne sait qui derrière. Contre l'une de ces arnaques qui font le pire du net. «On nous a parlé de cette Canadienne qui s'est suicidée après avoir montré sa poitrine. Nous n'avions pas entendu l'information, nous étions dans le service de réanimation», témoignent dignement le père et la mère du jeune homme.

Le Télégramme